



SEEPH 2024 : Briser les barrières, construire des parcours professionnels inclusifs

Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ?

La 28e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du 18 au 24 novembre sous le thème : « Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ? ». LADAPT, association reconnue d'utilité publique dédiée à l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, se mobilise pour promouvoir une vision inclusive des parcours professionnels, en dénonçant les inégalités persistantes et en présentant des solutions concrètes pour les surmonter. Un parcours professionnel toujours semé d'obstacles pour les personnes en situation de handicap

Un rappel important pour plus d'inclusion

A l'occasion de la 28e édition de la SEEPH, LADAPT rappelle que, malgré des avancées, les chiffres de l'emploi montrent des disparités alarmantes : le taux de chômage des personnes handicapées reste à 12 %, soit presque le double de celui de la population générale (7 %). L'étude IFOP menée cette année par LADAPT, conjointement avec le FIPHFP et l'Agefiph, révèle par ailleurs que 64 % des personnes en situation de handicap estiment que leur parcours professionnel est limité par des discriminations, des obstacles à l'évolution de carrière et des inégalités salariales. Le sentiment d'injustice est majoritaire, avec 78 % des personnes handicapées considérant que la société française ne leur offre pas les mêmes opportunités.

LADAPT : des solutions d'accompagnement pour une égalité des chances effective

Face à cette réalité, LADAPT déploie des dispositifs adaptés pour rendre chaque parcours professionnel plus inclusif et valoriser les compétences de chacun.

Parmi eux :

- **L'emploi accompagné : accompagnement et suivi personnalisé** : LADAPT propose un accompagnement et un suivi personnalisé pour plus de 1 900 personnes chaque année. Ce programme, qui bénéficie de l'expertise de coaches, permet d'accompagner les travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire et leurs employeurs afin de sécuriser leur parcours professionnel.

- **Les ESAT Hors-Murs** : Ces établissements offrent des missions en entreprise ordinaire pour les personnes éloignées de l'emploi, renforçant leur confiance et leur employabilité.

- **L'apprentissage accompagné** : Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, ce dispositif favorise leur formation en entreprise avec l'appui d'un tuteur, leur ouvrant les portes d'un avenir professionnel stable.

Sensibiliser pour dépasser les préjugés

Cette année, LADAPT lance également une campagne en partenariat avec l'agence BETC, visible sur les réseaux sociaux et à la télévision. Avec pour slogan «Le regard des autres ne devrait jamais être un handicap à l'évolution professionnelle», la campagne vise à sensibiliser le public et les employeurs aux préjugés qui freinent les parcours des personnes en situation de handicap.

Un appel à l'action collective

Pour bâtir une société plus inclusive, il est essentiel que chaque acteur – employeurs, pouvoirs publics et citoyens – s'engage pour une égalité réelle des chances.

PS : Communiqué de presse de LADAPT à l'occasion de la 28e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, dont la dernière édition a été présentée le 5 novembre dernier au Musée social Cédias de Paris, lors de la conférence de presse co-organisée par LADAPT, le FIPHFP et l'Agefiph, sur la thématique : "HANDICAP ET PARCOURS PROFESSIONNEL : COMMENT ASSURER UNE VRAIE ÉGALITÉ DES CHANCES ?"